

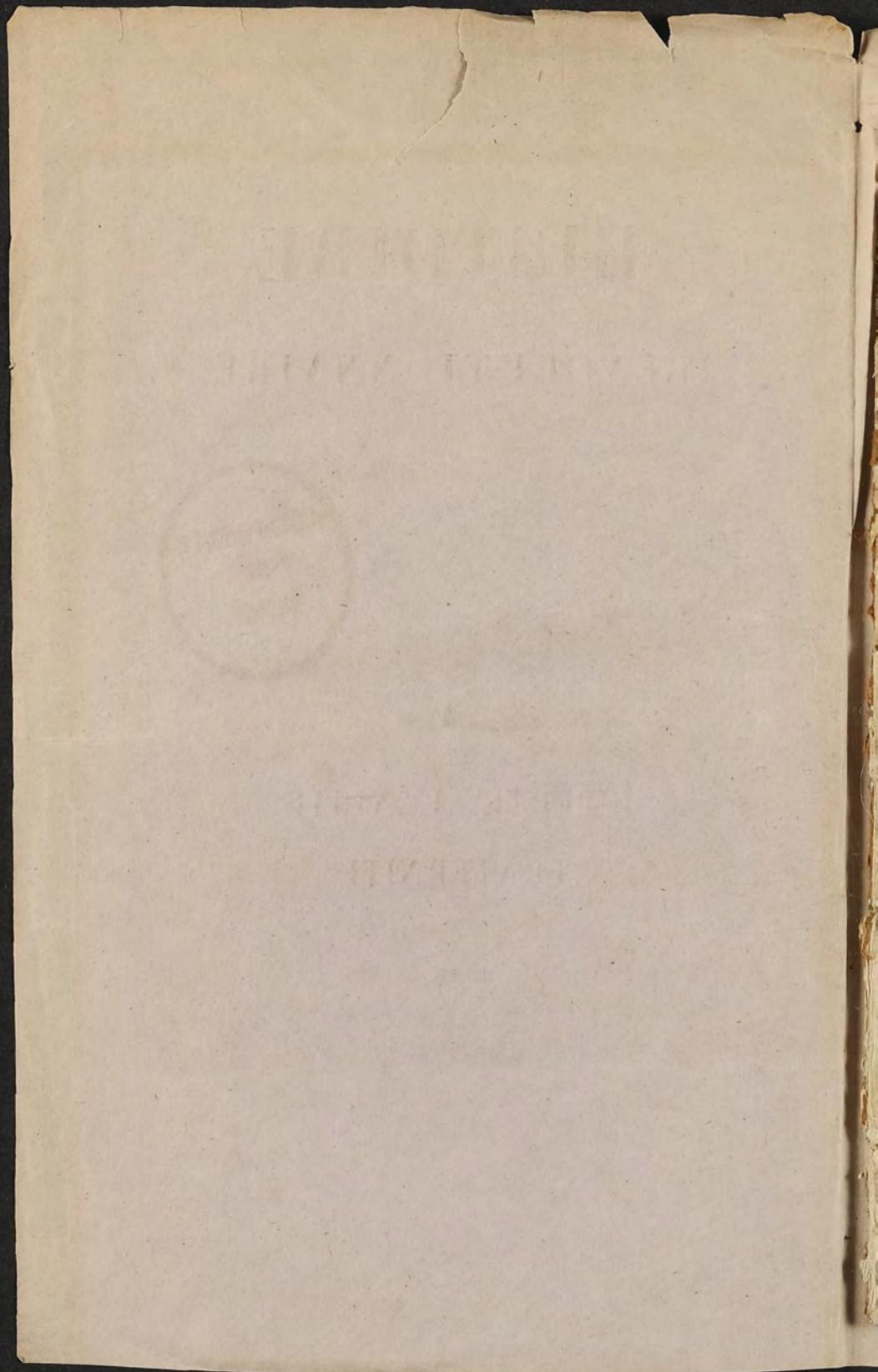
HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





LES JETONS,

APOLOGUE

POLITICO-ÉCONOMIQUE;

*Traduit de l'Arabe ; suivi d'un développement
de la partie systématique du Texte, adapté
à la position actuelle de nos Finances.*

PAR P. M* * *,

Auteur du Disciple de Montesquieu.

Nil novi sub sole.



A PARIS.

1789.

A V E R T I S S E M E N T.

C'EST comme objet de curiosité qu'on livre cet Apologue au public , ainsi que le plan auquel il a donné lieu. On n'a pas la simplicité de croire qu'un projet qui détruiroit l'usure & l'agiotage , & qui rétabliroit la balance entre les Propriétaires & les Capitalistes , puisse avoir quelque succès dans un pays & dans un moment , où les gens à argent *disent les Loix*.... Une Caisse d'Escompte de plusieurs centaines de millions a bien un autre mérite ! Je le confesse , & m'humilie.....



LES JETONS.

A P O L O G U E.

RICHE de ses nombreux enfans,
ARCAS étoit nourri par leurs soins bienfaisans :
Palais superbe & table bien servie,
Valets, amusemens, plaisirs ;
Tout arrivoit à point, prévenoit ses desirs.
FLEUR-DE-LYS (1), de ses jours, la compagne
& l'amie,
Versoit à pleines mains le bonheur sur sa vie.
Il n'est point ici bas de destin assuré !
FLEUR-DE-LYS irrita les serpens de l'envie :
ARCAS, pour n'avoir pas avec soin mesuré

(1) On trouve dans les *Contes Arabes*, Ouvrage authentique, comme on fait, l'*Histoire d'une Princesse FLEUR-DE-LYS*, ainsi surnommée à cause de la légéreté de sa taille & de son éclatante blancheur. Elle comptoit des Rois & des Empereurs parmi ses ayeux ; elle fut mariée à un grand Prince, dont l'auteur ARABE ne dit pas le nom.

& sa dépense & sa recette ;
Éprouva les horreurs de l'affreuse difette.

LE remède étoit près du mal ;
Il eût fallu vivre d'économie ,
Du régime emprunteur éviter la folie ;
Compter avec soi-même , être moins libéral.....
Bercé de contes bleus par un mauvais génie ,
Qui , sous de beaux dehors , cachoit sa perfidie ;
L'honnête ARCAS vit chaque jour ,
De ses malheurs accroître la série.

A ses enfans enfin il eut recours. —
“ Depuis long-temps on gâte mes affaires ;
» Je fus trop confiant : des emprunts usuraires
» M'ont réduit aux derniers besoins.
» J'en appelle à votre tendresse ;
» De grace , soulagez , finissez ma détresse ,
» Pour la dernière fois , je réclame vos soins ..

Après maints débats , maintes gloses ,
Plus sur les mots que sur les choses ,
Les enfans assemblés rendirent un Décret ,
Juste ou non , ce fut leur secret.
D'un riche & superbe héritage ,
ARCAS fut rendu possesseur.
Entre ses mains c'étoit un gage ,
Dont , tôt ou tard , il auroit la valeur.

Le dessein étoit bon ; mais il falloit attendre :

Devenus plus pressans ,
Les usuriers n'en donnoient pas le temps ;
Dès le jour même ils vouloient faire vendre :
Pour l'exiger , ils avoient leurs raisons ,
Ils espéroient , les insignes larrons ,
Nantis de tout le numéraire ,
Acquérir à bas prix , & la rente , & la terre :

Par le passé bien averti ,
A ses enfans , en homme habile ,
ARCAS tint à peu-près le discours que voici . —
» Les biens , dont par vos soins je me vois enrichi ,
» Ne sont , en les gardant , qu'une charge inutile :
» Si je les vends , l'engeance la plus vile ,
 » Des Corsaires , des Publicains ,
» Vont les saisir au sortir de mes mains .
» Pour parer aux besoins , & dérouter l'usure ;
» Il est peut-être une route plus sûre .
» Quelle cause produit notre extrême embarras ?
 » Si c'est l'or que nous n'avons pas ,
» D'un autre signe introduissons l'usage .
 » A ces jetons donnons un prix ;
 » Vos biens en deviendront le gage .
 » Vous le favez , nos destins sont unis ,
» De la société le commun avantage
 » Veut qu'à moi seul l'intérêt soit remis .

» Nous le réglerons entre amis ;
 » Des nouvelles valeurs vous prendrez une somme ;
 » Vous payerez où vous aurez acquis :
 » Je vous promets, foi d'honnête homme ;
 » Qu'avant de voir la fin de l'an ,
 » Je reprendrai le tout , ainsi qu'argent compé-
 » tant » .

On dit que ce projet alloit passer d'emblée ,
 Lorsqu'on fit la réflexion ,
 Que la très-auguste Assemblée ,
 N'ayant pas eu l'honneur de cette invention ,
 On dévoit la remettre à l'autre session .
 Combien d'utiles plans ont une fin pareille !
 En vain l'esprit se rend , l'amour-propre s'éveille ;
 Il fait , sophiste adroit , colorer ses refus ,
 Mettre en avant l'honneur , les principes reçus ...
 Le peuple admire , & crie à la merveille ,
 Lorsque l'observateur découvre un bout d'oreille .



PLAN DE FINANCE,

Extrait du Texte de l'Apologue précédent.

JE laisse aux connoisseurs en Poësie le soin d'apprécier le mérite de la pièce précédente : je n'ai été frappé que de l'espèce de mistère qu'elle contient. Si je ne m'abuse, j'y vois un plan de finance d'autant plus piquant, qu'on peut l'adapter tout entier à notre position actuelle.

Louis XVI, dont la fortune passée & les malheurs actuels ressemblent si fort à ceux d'Arcas, ne pourrait-il pas dire à ses Sujets rassemblés : si la rareté de notre numéraire, enfoui par la méfiance ou la cupidité, cause aujourd'hui notre embarras ; si toutes les tentatives que nous avons faites jusqu'ici pour le mettre en mouvement ont été inutiles (1), cherchons un moyen de le remplacer & de le rappeller à la circulation.

(1) On sait que les Capitalistes ont fait l'affront *d la loyaute Française* de ne pas vouloir lui prêter à sept & demi pour cent, taux auquel s'élevait au moins l'intérêt du dernier emprunt proposé.

Substituons à l'argent que nous n'avons pas un signe convenu ; & dont le gage soit tel , qu'au terme pris , la chose représentée soit toujours là , pour acquitter & racheter le signe.

Des Billets de la forme suivante rempliroient peut-être toutes les conditions de ce problème.

N°... Billets Nationnaux payables dans 30 ans. En 1819 , il plaira à S.... demeurant à.... , Paroisse de.... , dans le District de.... , Canton de.... , payer à l'ordre du porteur la somme de... , de laquelle somme le présent billet est représentatif ; pouvant ledit sieur... , en l'endossant , le passer , & donner pour argent comptant , tant aux particuliers qu'aux Recettes publiques , où il sera reçu sans difficulté.

Bon pour... ce...

Signé par trois Commissaires.

La forme de ces billets n'est pas indifférente au fond ; on voit déjà qu'ils n'auront de valeur que lorsqu'ils auront été remplis au nom d'un propriétaire , & endossés par lui.

La quantité de billets à mettre en circulation

tion étant déterminée , & ces billets ayant été frappés , ils seront prêtés pour argent à tout Citoyen qui pourra justifier qu'il a une propriété immeuble d'une valeur égale à quatre fois la somme qu'il desire emprunter en Billets Nationaux.

Je n'entre pas dans tous les détails des précautions à prendre pour constater la propriété de chaque emprunteur & rendre l'hypothèque aussi authentique que sûre. Il suffit que ces précautions soient possibles : je dis plus , elles seront extrêmement faciles au moyen de la nouvelle organisation projetée pour les provinces. Il ne nous en couteroit qu'une déclaration , & des registres à tous les districts du Royaume.

Toutes les formalités prescrites , ayant été remplies par celui qui voudra emprunter au Trésor National une somme quelconque , cependant proportionnelle à sa propriété , cette somme lui sera délivrée en Billets ci-dessus remplis en son nom. Il en donnera la reconnoissance , qui sera déposée dans un registre , avec l'engagement formel de payer les billets à l'échéance , ainsi que l'intérêt qui sera stipulé par l'établissement de la Banque. La quotité de cet intérêt mérite un examen réfléchi ; je crois qu'il ne

devroit pas être au-dessous de quatre pour cent, & jamais au-dessus de cinq (1).

Comme ces Billets seront de l'argent, ils ne donneront aucun intérêt aux porteurs : celui qui aura été consenti par les endosseurs, sera au profit du Trésor National.

En supposant un milliard en papier, & l'intérêt à cinq, le Trésor se trouveroit riche de 50 millions par an, car une des clauses du prêt seroit, que les intérêts fussent remis sans frais.

Ces 50 millions mis en amortissemens, ne rembourseroient pas moins de trois milliards en 30 ans, en supposant l'intérêt des dettes amorties seulement à cinq pour cent.

J'imagine qu'il n'y aura pas de doutes sur la facilité que l'on trouveroit à placer un milliard aux conditions que je propose. Il y a tant d'héritages qui dépérissent faute de fonds pour les mettre en valeur ; tant d'ateliers sont déserts par l'absence des capitaux dont les intérêts sont excessifs, tant de riches propriétaires sont mal-aisés

(1) La fortune des particuliers est liée à la prospérité publique. Il vaudroit mieux payer cinq pour cent au Trésor National, que quatre & demi à un particulier.

ou gênés, qu'il y a tout lieu de croire que le Trésor National ne seroit embarrassé que du choix dans les innombrables demandes qui seroient faites.

Je pense qu'il est bien démontré que les Billets seront utiles & très-avantageux pour celui qui les aura empruntés librement au Trésor National : leur solidité, lorsqu'ils auront été endossés, ne sera pas non plus un problème.

Jusqu'ici, il n'y a personne de lésé : le premier qui recevra les Billets sans escompte, & qui ne pourra les refuser, ferait tout au plus fondé à se plaindre ; encore pourrait-on lui dire, qu'ainsi qu'il les a reçus, il peut les rendre ; que par leur moyen, il peut acheter & payer ; qu'il peut même les prêter à intérêt....

Cette facilité, jointe à la sûreté du gage, suffirait, sans doute, pour écarter de cette opération toute idée de violence & d'injustice ; (1) mais pour ôter jusqu'au moindre prétexte aux réclamations de ce genre, il ferait je crois pos

(1) En terminant ici cet extrait, il eût donné l'idée de mon plan, tel que je l'avois conçu d'abord, & tel qu'il pourroit être exécuté, indépendamment de la vente des biens du Clergé.

sible d'ouvrir tout de suite des canaux par les-
quels ces Billets pourroient être aspirés de nou-
veau & revenir à leur source après avoir vi-
vifié le Commerce & l'Agriculture, & rendu
l'activité à la circulation aujourd'hui presque
arrêtée.

Seconde branche du Plan proposé.

L'Assemblée Nationale a déclaré qu'à la Na-
tion appartient la disposition des Biens du Clergé.

J'imagine que cette Déclaration n'a pas été
faite sans dessein ; elle suppose un projet, celui
de tourner à l'utilité générale ces Biens, dont
la Nation s'est adjugée la disposition.

On propose donc à l'Assemblée Nationale de
mettre en vente une partie des Biens du Clergé :
quant à moi, je préférerois les Dîmes pour cette
opération ; parce qu'étant divisées en très-petites
parties, elles sont à la convenance de tout le
monde, & que les Billets Nationaux étant ré-
pandus précédemment dans tout le Royaume,
chacun s'empresseroit d'affranchir son champ de
la dîme, au moyen de la portion de ces bil-
lets, que la circulation auroit remis entre ses
mains.

On a parfaitement démontré , dans un petit Ouvrage (1) sagement composé , la nécessité de rendre la dîme rachetable : les Billets Nationaux seroient reçus spécialement pour prix de ce rachat , ainsi que tous les Effets Royaux constitués.

Cette faveur , accordée aux créances constituées , feroit que tous les porteurs d'effets exigibles , arriérés , ou autres , rechercheroient promptement la Constitution ; ce qui donneroit une grande aisance au Trésor , qui se trouveroit ainsi délivré de toutes les dettes à époques.

Je regarde comme certain que tous les Billets Nationaux rentreroient au Trésor par la vente des Dîmes ; il y rentreroit en outre une forte somme d'Effets Royaux constitués , le fonds des Dîmes ne pouvant pas être évalué au-dessous de 12 à 14 cent millions.

Dans ce nouvel état des choses , le Trésor National se trouveroit riche d'un milliard de Billets endossés par des propriétaires , ces Billets rapportant 50 millions d'intérêts (je laisse à part les Papiers Royaux qui seroient rentrés). D'après la connaissance bien constatée alors des

(1) *Le Fonds des Dîmes Ecclésiastiques mis en circulation.* Chez Godefroy , Quai des Augustins.

recettes & des dépenses publiques , l'Assemblée Nationale pourroit statuer sur l'emploi à faire des Billets qui seroient à sa disposition.

Elle pourroit les répandre , soit en y joignant les intérêts , si la position des affaires le permettoit , soit en retenant les intérêts , & remettant les Billets dans la circulation comme monnoie , pour en solder une partie de la dette (1).

Nouvelle extention que l'on pourroit donner à ce projet.

Si la vente des Dîmes avoit réussi , ainsi qu'il y a lieu de le croire , on pourroit tenter la même opération sur les Biens immeubles du Clergé.

On doit sentir qu'il seroit indispensable de faire précédér cette seconde vente par l'émission d'un nouveau milliard de Billets Nationaux prêtés aux mêmes conditions que ci-devant.

Cette précaution seroit absolument nécessaire

(1) Cette opération donneroit encore en bonification les intérêts de la dette amortie par les billets , ce qui seroit à ajouter aux 50 millions payés par les endosseurs.

pour établir la concurrence parmi les acheteurs ; en répandant sur toute la surface du Royaume des moyens d'acquérir.

Ce milliard une fois rentré au Trésor , il faudroit suspendre la vente qui ne se reprenroit qu'après que le Trésor auroit prêté un nouveau milliard en billets.

Je ne doute pas que par ce moyen , les Biens Ecclésiastiques ne fussent vendus à leur plus haute valeur.

Si cette vente s'effectuoit en totalité , d'après mes principes , le Trésor National se trouveroit en dernier résultat , riche en billets rembourisable en 30 ans & rapportant cinq pour cent d'intérêt , d'une somme égale à la valeur de la totalité des Biens du Clergé.

Cette somme ne seroit guère au-dessous du capital de la Dette de l'Etat. En classant celle-ci à cinq pour cent , par des compensations qui ne léseroient personne , il s'ensuivroit que l'échange des titres variés , des créanciers de l'Etat , pourroit avoir lieu contre les Billets Nationaux constitués sur des particuliers solvables ; & que , par-là l'agiotage , ce fléau de la société , seroit anéanti.

Le Clergé , à la vérité , se trouveroit un peu nud ; mais il seroit facile de pourvoir à sa subsistance.

L'Etat, en 1788, avoit 489 millions de ~~re~~^{re}venus ; les départemens & les dépenses extraordinaires, non compris la dette, ne consomment pas 300 millions, si la dette étoit pourvue, & dans notre hypothèse, elle le seroit, il resteroit 189 millions d'excédent de recette pour faire un sort au Clergé.

N. B. Je serois fâché que, d'après ce que je viens de proposer, on me crût partisan de la vente des Biens du Clergé : cette vente seroit entièrement contre mes principes; j'ai seulement voulu la rendre la moins désastreuse possible, si elle est arrêtée dans le Conseil de nos Législateurs. Je la regarderai, dans tous les cas, comme impolitique, & contraire au maintien de la Religion, en ce qu'elle rendroit l'état de ses Ministres précaire & misérable.

Résumé général, & réponse à quelques objections.

En deux mots, mon projet se borne à revêtir du sceau le plus authentique tous ces contrats hypothéqués du Royaume; à en augmenter même le nombre pour la facilité des propriétaires; à les constituer de nouveau au profit du Trésor National; à les diviser & subdiviser en petites parties pour en rendre l'échange facile;

à leur faire remplir , enfin , dans la société les fonctions de l'argent , dont ils deviendroient le signe.

Cette opération , peut être un peu compliquée dans son exécution , est extrêmement simple dans son principe & dans son résultat : elle n'exige pas , comme la Banque de Londres , une foi aveugle ; une confiance sans bornes , comme les Banques de dépôts ; elle n'a pas à craindre les événemens qui culbutèrent la Banque d'Écosse.

L'argent fuit & se resserre : je n'en demande à personne. Je donne , au contraire , une activité à des valeurs mortes aujourd'hui , sans ôter rien à qui que ce soit , j'offre à l'agriculture & à l'industrie des moyens de reproduire ; je les affranchis de l'oppression de l'usure , en établissant la concurrence entre le Trésor National & les Capitalistes , que je force à devenir utiles , en leur ôtant les moyens d'enrichir leur oisiveté de la substance des classes productives.

Si un projet d'une utilité aussi générale éprouve des oppositions , elles ne peuvent être suscitées que par la mauvaise foi ou par l'ignorance. Éclairons l'une , & méfions-nous de l'autre.

On dit communément , qu'au moyen d'un Papier Monnoie , on nous fourirera notre numéraire. Ce raisonnement étoit fondé , lorsque le

Royaume étoit régi par le pouvoir arbitraire des Ministres. Mais aujourd'hui l'abus sera impossible. La masse du papier une fois déterminée, il y aura impossibilité physique de l'augmenter. Le Gouvernement a fait un grand pas ; tâchons de nous mettre au vrai point de vue.

Notre numéraire, dit-on encore, passera à l'Etranger. On devroit savoir, enfin, aujourd'hui que l'argent ne va à l'Etranger que pour y payer des dettes ; si le Papier Monnoie ne peut servir à les acquitter, il ne les fera au moins pas contracter. Il contribuera au contraire à en diminuer la masse. En fournissant à la circulation intérieure, le numéraire fictif donne, pour ainsi dire ; la liberté à l'argent de faire des excursions au dehors ; & il n'en revient jamais sans rapporter un bénéfice. Cette doctrine n'est pas nouvelle c'est celle du célèbre *Smith*.

M. le Comte de Mirabeau, qu'on ne peut pas soupçonner d'ignorance, est un des plus ardents antagoniste du Papier Monnoie. Selon, lui il ne peut exister sans cette condition essentielle & indispensable, qu'il pourra dans tous les temps être converti en argent.

Cette clause est une facilité de plus, mais je suis loin de la regarder comme absolument essentielle à la chose. Lorsque je reçois un double

ble Louis, je m'inquiète peu du moment où je pourrai le convertir en écus. Que m'importe si j'ai la certitude qu'il ne fondera pas dans mes mains, & si je peux acheter & payer avec en recevant mon reste.

Les Etats-Unis de l'Amérique ont un Papier Monnoie non remboursable à vue ; il y a des provinces où il perd moitié, parce que il a été mal assis & augmenté arbitrairement : mais Smith nous dit qu'il y a d'autres provinces, où il se soutient au pair de l'argent, parce que la quantité en circulation est connue, & est proportionnée aux fortunes des individus.

Que seroit-ce qu'un milliard de Papier répandu sur toute la surface de la France ? (1) Les recettes publiques seroient plus que suffisantes pour fournir aux échanges absolument nécessaires pour l'usage courant.

La fameuse Banque de Londres paye les

(1) Si je me suis bien expliqué, on doit avoir compris qu'il n'y auroit jamais plus d'un milliard de Papier circulant comme monnoie : même dans la supposition de la vente des Biens du Clergé, cette somme ne seroit pas augmentée. Les Billets rentrés au Trésor, par les produits de cette vente, n'en sortiroient plus que comme contrats constitués & munis de leurs coupons d'intérêts jusqu'à remboursement.

Billets à vue ; mais on fait qu'il ne faudroit pas la surcharger de remboursement , bientôt elle payeroit en Schellings , ainsi qu'elle l'a déjà fait ; & si le discrédit se soutenoit , elle finiroit par ne plus payer. Où en seroient alors les porteurs de Billets avec leurs hypothèques sur les deux *Indes* ?

Je pense donc , contre l'opinion de M. de Mirabeau , que la première & la seule condition essentielle à l'établissement d'un Papier Monnoie , est de lui fournir un gage ; non pas un gage imaginaire & hypothétique , mais réel , & , autant qu'il est possible , matériellement consenti par les individus.

Sans cette premier base , la confiance ne sera que précaire : elle pourra faire des miracles ; mais venant à cesser , au moment où on s'y attendra le moins , elle pourra renverser la machine politique la plus brillante. En y regardant de près , la prospérité de l'Angleterre ne tient qu'à un fil ; je crois avoir découvert le roc auquel nous devons enchaîner la nôtre.

Il y a des vérités qui ne peuvent être admises qu'avec le temps ; il faut , pour ainsi dire , qu'elles mûrissent. Celle que je prêche est de ce nombre : elle seroit utile aux 96 centièmes du Royaume , mais elle contrarieroit les Capita-

listes ; elle sera donc rejettée à Paris , où l'on fait tout pour ces Messieurs , & par eux. (1) Tous les écrivains gagés ont déjà dit *point de Papier* , & le Peuple qui n'a pas les données pour juger cette grande question , répète *point de Papier*.

Dans les Provinces , soixante ans & plus écoulés depuis le système de Law n'en ont pas , fait oublier les malheurs. Tout numéraire fictif y est proscrit d'avance : elles ne se doutent pas , les Provinces , que cette proscription est entièrement à leur détriment. Autant un Papier Monnoie devoit être désastreux pour elles , lorsqu'elles n'avoient aucune part au Gouvernement , autant il leur seroit avantageux sous l'empire de l'ordre & de la liberté.

Cette vérité obtiendra peut-être un jour l'assentiment public ; mais il faut pour cela que la presse , devenue moins licencieuse & plus libre , permette de discuter & d'établir quel

(1) On avoit reconnu depuis long-temps le danger de rassembler les États-Généraux trop près de la Capitale. Il est bien étonnant que la Cour se soit départie de ses anciens principes à cet égard , précisément dans le moment , où Paris , à cause de la dette nationale , avoit un si grand intérêt à dominer l'Assemblée.

est le point où l'intérêt des Provinces cesse d'être le même que celui de la Capitale.

Lorsque, l'histoire à la main, on aura démontré aux sophistes du jour que tous les Empires anciens & modernes ont été corrompus, asservis & détruits par les Capitales ; on sera peut-être en droit de conclure, qu'en France, les Provinces doivent avoir un esprit à elles. La question n'est pas, ainsi que M. Cerutti l'a posée, de savoir si, dans un Empire, il doit y avoir deux esprits, deux intérêts différens, la négative est de toute vérité : mais dans une circonstance donnée, les Provinces doivent-elles adopter tous caprices de la Capitale ? Tous les Français devraient-ils être *Mailloins*, *Ligueurs*, ou *Frondeurs* avec les Parisiens ? Voilà la question.

Je n'entreprendrai pas de répondre à toutes les objections de détail ; les difficultés d'exécution disparaîtroient devant la méthode & la bonne organisation des Bureaux.

Il existe déjà des Bureaux d'hypothèque dans toute la France ; il ne faudroit qu'en augmenter le nombre & les transporter aux administrations municipales, en leur donnant la plus grande publicité.

Cette publicité effrayera peut-être : beaucoup de gens ont intérêt à cacher leurs affaires. Il

Y a lieu de croire que ce sera le petit nombre qui aura à se plaindre. Une opération qui embrasse la totalité des intérêts d'une nation, doit blesser quelques intérêts particuliers ; mais encore ici, le remède sera près du mal, puisqu'en dévoilant les mauvaises affaires, joffre des secours pour y remédier : secours qu'il est impossible de se procurer dans l'état actuel des choses, & auquel le mystère que l'on reclame est un obstacle : en affaires il ne peut favoriser que les fripons.

On m'objectera sans doute la difficulté du remboursement de 4 milliards de contrats payables à-peu-près à la même époque.

Cette objection disparaît d'elle-même, si on veut faire attention que les billets nationaux étant divisés en très petites parties, rapportant 5 pour cent d'intérêt, chaque débiteur pourroit en acheter aujourd'hui un, demain un autre : ce seroit autant de libéré sur sa dette. Les choses pourroient même s'arrenger de telle manière, que l'année de sa liquidation il n'y eut qu'un échange de billets à faire entre les débiteurs. Ces échanges au reste, ainsi que les payemens en argent qui seroient nécessités, seroient un jeu d'enfant, au moyen d'un Bureau général qui correspondroit à des Bureaux particuliers établis uni-

quement à cet effet l'année du remboursement général.

P. S. On finissoit d'imprimer cet Essai , lorsque j'ai eu connoissance de l'excellent Ouvrage de M *Beyerlé* , Conseiller au Parlement de Nanci(1). Il établit , de la manière la plus lumineuse , le principe que je laisse seulement entrevoir. Les développemens dont il appuie son projet , ne laissent rien à désirer : la vérité , ainsi prêchée , doit trouver des adorateurs. J'engage ceux qui prennent quelqu'intérêt à la prospérité de l'Agriculture & au sort des malheureux Propriétaires , à lire l'Ouvrage de M. *Beyerlé* , ainsi que le petit Ouvrage déjà cité , sur le remplacement des Dîmes.

(1) *Lettre à M. Necker , par un Conseiller au P. de N. , suivie d'observations sur le Papier Monnoie , sur les Billets de Banque , & sur ceux de Caisse d'Escompte , in-4°.*

F I N.

